

Conseiller pédagogique
départemental à la formation
continue

Dossier suivi par : Philippe GARNIER

Tél. : 03.44.06.45.04

Mèl : formationcontinue60@ac-amiens.fr

Division de la logistique, des
finances et de la formation (DL2F)

Formation et gestion de la brigade
départementale

Dossier suivi par : Pierre ROUHIER

Tél. : 03.44.06.45.24

Mèl : adj.dl2f@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Horaires d'accueil du public et
d'accueil téléphonique du lundi au
vendredi :

- de 8h30 à 12h30 et

- de 13h30 à 17h30

Beauvais, le 21 juin 2019,

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'Éducation
nationale de l'Oise

À

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation nationale chargés de circonscription du
1^{er} degré

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école et
d'établissements spécialisés

Mesdames et Messieurs les enseignants

**Objet : Plan départemental de formation continue des enseignants du
premier degré – Année scolaire 2019/2020**

Pièce jointe : Liste des formations à candidature individuelle

J'ai l'honneur de vous informer de la publication du volet départemental du plan
académique de formation continue des enseignants du premier degré pour l'année
scolaire 2019/2020.

1. Présentation du plan départemental de formation

Les formations inscrites au plan départemental sont présentées sous forme de
dispositifs qui se déclinent en un ou plusieurs **modules**. Les dispositifs possèdent un
numéro d'identifiant du type : « 19D060**** » et les modules ont une forme numérique
à 4 chiffres. **La connaissance de ces codes est indispensable pour s'inscrire.**
L'inscription se fait d'abord au niveau du dispositif à l'intérieur duquel est choisi un ou
des modules (**1 module = 1 vœu**).

Il existe deux types de dispositifs : « à candidature individuelle » et « à public désigné ». **Seule l'inscription aux dispositifs à « candidature individuelle » est possible.** Les
inscriptions aux formations « à public désigné » seront effectuées directement par le
service de la formation continue sur indications des Inspecteurs de l'Éducation nationale
qui fourniront les listes des enseignants concernés par ces formations.

Les dispositifs proposés pour l'année scolaire 2019/2020 intègrent dans certaines
formations des temps de distanciel articulés avec des temps de présentiel. Ces actions,
espacées de quelques semaines, permettront un temps de questionnement et de mise
en œuvre lié aux réalités de la pratique de classe. Le déploiement de ces formations
s'appuie sur l'utilisation de la plateforme d'apprentissage M@gistère en vue d'offrir un
réel accompagnement tout au long de la formation par la réponse à vos questions ou
interrogations, par l'apport de ressources complémentaires ou par des échanges entre
pairs.

2. Public concerné

Le plan de formation continue s'adresse à tous les instituteurs et professeurs des écoles titulaires en poste, dès leur première année d'exercice.

Les professeurs des écoles stagiaires ne peuvent s'inscrire aux formations à candidature individuelle en raison du dispositif spécifique d'accompagnement, de suivi et de formation qui leur est dédié.

3. Conditions générales de participation aux formations

Un enseignant du premier degré dispose d'un crédit de 36 semaines de formation dans sa carrière.

Le nombre de candidature aux formations à candidature individuelle est limité à 3 vœux (modules) pour l'année scolaire 2019/2020.

Sauf exception, les actions de formation se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis. D'une façon générale, les horaires sont : 9h00-12h00 et 13h30-16h30.

Un temps de remplacement est assuré par un brigadier départemental pour les sessions de présentiel et de distanciel. Dans la mesure du possible, le brigadier départemental prend contact avec l'enseignant au cours de la semaine qui précède le départ en formation afin d'effectuer les échanges d'informations nécessaires au bon déroulement du remplacement.

Une candidature à une formation est un acte volontaire qui implique de la part du candidat retenu **un engagement de participation tant en présentiel qu'en distanciel**. Une demande de désistement doit être tout à fait exceptionnelle et faire l'objet d'un courrier dûment motivé adressé à Monsieur l'Inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale, sous couvert de l'Inspecteur chargé de la circonscription.

4. Sélection des candidatures

Les candidatures sont classées par ordre décroissant du barème applicable à la formation continue.

Pour chaque enseignant le barème formation continue est calculé à partir de **l'ancienneté générale des services** (AGS arrêtée au 1^{er} septembre de l'année en cours) **diminuée du nombre de semaines de formation effectuées**.

En cas d'égalité de barème :

1. Nombre de jours de formation le moins élevé ;
2. AGS la plus élevée ;
3. Personne la plus âgée.

L'application du barème est prévue lorsque, pour une formation donnée, le nombre de candidats est supérieur au nombre de places à pourvoir.

La Commission administrative paritaire départementale est informée du classement proposé en fonction du barème et de l'ordre des vœux.

5. Indemnisations

Pour ouvrir droit à indemnisation de frais, l'action de formation doit se dérouler hors du territoire de la commune de résidence administrative ou du territoire de la commune de résidence du stagiaire conformément au décret n°2006-781 du 3 juillet 2006. Sont considérées comme formant une même commune, les communes limitrophes, desservies par un service régulier de transport public de voyageurs.

Les **enseignants travaillant à temps partiel** ont la possibilité de suivre l'intégralité de la formation et pourront faire l'objet d'un rétablissement à plein traitement pour cette période. Il leur appartient d'en **faire la demande, par écrit** et par la voie hiérarchique, à Monsieur l'Inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale, dès la fin de la formation.

6. Procédure d'inscription

Le plan départemental de formation peut être consulté en ligne sur le site :

www.ac-amiens.fr/paf

Les inscriptions s'effectuent uniquement par Internet. **Avant toute démarche d'inscription**, il convient de visualiser la **liste des formations à candidature individuelle** (voir pièce jointe) afin d'identifier les **codes du dispositif et du module**.

Calendrier des inscriptions individuelles :

du vendredi 21 juin au vendredi 20 septembre 2019

Remarques :

- N'oubliez pas de **prioriser vos vœux**.
- **N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire (saturation du serveur)**.
- **En cas de difficulté technique**, contactez **Madame CAREL**, de préférence par courriel à l'adresse nadine.carel@ac-amiens.fr ou au 03.44.06.45.22.

7. Résultats

Les résultats seront consultables sur GAIA après réunion de la Commission administrative paritaire départementale à l'adresse suivante : <https://portail.ac-amiens.fr/arena>. Après vous être authentifié(e) à l'aide de vos identifiant et mot de passe de messagerie académique, cliquez sur « Gestion des personnels », « GAIA – Accès individuel » puis « Suivi de formation ».

Les candidats retenus recevront une convocation avant le début de la formation sur la messagerie électronique de l'école (ce.rne@ac-amiens.fr).



Jacky CRÉPIN

Inspecteur d'académie – DASEN

Circulaire départementale relative au PDF 2019-2020

Annexe : Liste des formations à candidature individuelle

Objectif	Orientation	Identifiant du dispositif	Dispositif de formation	Description de l'objectif	Code du module	Module	Description du contenu	Modalité	Durée prévue en heures	Nombre de groupes	Effectif par groupe	Public cible et dates prévues
FORMATION DIPLOMANTE	PARCOURS PROFESSIONNELS	19D0600006	Certification complémentaire FLS	Formation à la certification complémentaire "français langue seconde".	9724	Préparation à la certification complémentaire FLS	Présentation de l'examen. Exposés sur les profils d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et sur les modalités de scolarisation du public à besoins spécifiques. Pédagogie du français langue seconde (FLS) : construction de séquences, analyse de manuels et de méthodes. Pratiques de différenciation et d'adaptation de l'évaluation en LUPEZA.	HYBRIDE	24	3	5	Public cible : Professeurs d'école. Dates : 2 présentiels 6 distanciels répartis sur le premier et le second trimestres.
ADAPTATION A EVOLUTION PREVISIBLE DES METIERS	PREVENTION DES RISQUES ET CLIMAT SCOLAIRE	19D0600011	Prévention des violences et climat scolaire (Est)	L'objectif de la formation proposée est de présenter les apports principaux de la recherche internationale sur le climat scolaire afin d'engager un travail de prévention autour de cette thématique au sein des écoles et d'implanter des pratiques dans le quotidien.	9729	Améliorer le climat scolaire au sein des écoles	1. Poser un diagnostic en identifiant les facteurs d'un bon climat scolaire et leurs effets ; 2. Recueillir et proposer des outils, des ressources, des dispositifs, des pratiques et des exemples de réalisations concrètes visant à améliorer le climat scolaire et prévenir les violences.	HYBRIDE	18	1	10	Public cible : Professeurs d'école. Dates : 10/12/2019 et 07/04/2020.
DEVELOPTE DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NVELLES	PARCOURS PROFESSIONNELS	19D0600031	Formation de chefs de chœur	Savoir diriger un groupe choral avec quelques éléments de base, Savoir préparer sa séance, Savoir mener une séance chorale, Savoir repérer et proposer des solutions pour les problèmes de justesse, Connaitre l'appareil phonatoire, Etre force de propositions de répertoire adapté aux enfants et d'idées de mise en oeuvre, Mettre en lien la séance chorale aux thèmes de l'année dans les classes et avec les autres enseignants, Mettre en scène.	9774	Formation de chefs de chœur - Chœur départemental	Optimiser le potentiel musical et gestuel de chaque enseignant pour la direction chorale. Départs et fins de phrase, Repérage et travail de passages délicats, Utiliser sa voix, son corps, des percussions pour faciliter l'apprentissage et la direction, Le rythme d'une séance, Détente et respiration, Vocalises. Comment solliciter une participation individuelle ou par petits groupes au sein du collectif ? Proposer des images aux enfants pour mettre en voix leur appareil phonatoire. Que faire avec les enfants qui chantent faux ? Manier un répertoire adapté à la voix des enfants, Adapter un répertoire, répertoire à l'unisson et polyphonique, canons, 2 voix ... Le corps dans la voix. Exercices d'application pour essayer de ne pas dissocier la voix du reste du corps.	PRESENTIEL	18	1	15	Public cible : Professeurs d'école. Dates : 6 demi-journées durant des week-ends.
DEVELOPTE DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NVELLES	MAITRISE DE LA LANGUE	19D0600044	Cycle 2 hors EP : Gérer une classe multiniveau	Apporter aux enseignants des stratégies de prise en charge des différents rythmes d'acquisition de la lecture chez les élèves de cycle 2 pour permettre les progrès et les réussites de chacun.	9792	Lecture : Classe multiniveau en cycle 2 (Ouest)	Permettre aux enseignants d'acquérir des stratégies de prise en charge des rythmes d'acquisition différents de chacun des élèves dans l'apprentissage de la lecture. Adopter des gestes professionnels permettant une entrée rapide et ludique dans les mécanismes d'acquisition du langage.	PRESENTIEL	6	3	11	Public cible : Professeurs d'école du bassin Ouest. Dates : Groupe 1 : 27/01/2020, Groupe 2 : 23/03/2020, Groupe 3 : 14/05/2020.
					9793	Lecture : Classe multiniveau en cycle 2 (Centre)		PRESENTIEL	6	3	11	Public cible : Professeurs d'école du bassin Centre. Dates : Groupe 1 : 24/01/2020, Groupe 2 : 20/03/2020, Groupe 3 : 12/05/2020.
					9794	Lecture : Classe multiniveau en cycle 2 (Est)		PRESENTIEL	6	3	10	Public cible : Professeurs d'école du bassin Est. Dates : Groupe 1 : 27/01/2020, Groupe 2 : 23/03/2020, Groupe 3 : 14/05/2020.
FORMATION DIPLOMANTE	PREVENTION DES RISQUES ET CLIMAT SCOLAIRE	19D0600045	Prévention et secours civiques PSC1	La Formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Cette formation PSC1 permet aux stagiaires d'apprendre à réagir face à des situations de secours, dans le cadre professionnel et dans la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, il y a alternance entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Une formation complémentaire est associée à cette formation : la présentation du programme pédagogique "Apprendre à porter secours", pour la mise en oeuvre par les enseignants de ce programme dans leurs classes.	9795	PSC1 et Apprendre à porter secours (Ouest)	Réagir face à des situations d'urgence et premiers secours : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Être capable de mettre en oeuvre le programme Apprendre à porter secours de la maternelle au cycle 3.	PRESENTIEL	9	3	10	Public cible : Professeurs d'école du bassin Ouest n'ayant jamais suivi cette formation auparavant. Dates : 02/10/2019, 21/10/2019 et 17/02/2020.
					9796	PSC1 et Apprendre à porter secours (Centre)	PRESENTIEL	9	3	10	Public cible : Professeurs d'école du bassin Centre n'ayant jamais suivi cette formation auparavant. Dates : 02/10/2019, 21/10/2019 et 17/02/2020.	
					9797	PSC1 et Apprendre à porter secours (Est)	PRESENTIEL	9	3	10	Public cible : Professeurs d'école du bassin Est n'ayant jamais suivi cette formation auparavant. Dates : 02/10/2019, 21/10/2019 et 17/02/2020.	

Objectif	Orientation	Identifiant du dispositif	Dispositif de formation	Description de l'objectif	Code du module	Module	Description du contenu	Modalité	Durée prévue en heures	Nombre de groupes	Effectif par groupe	Public cible et dates prévues
DEVELOPT DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NVELLES	PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	19D0600046	Le climat, ma planète et moi	Pratiquer des démarches d'investigation scientifiques et technologiques : - S'approprier des outils et des méthodes, - Pratiquer des langages, - Adopter un comportement éthique et responsable, - Mise en oeuvre des programmes pour la partie sciences et technologie au cycle 3 (la planète Terre : les phénomènes naturels, les phénomènes météorologiques et climatiques et géologiques).	9798	Le climat, ma planète et moi	Les changements climatiques en cours représentent un défi sans précédent pour notre civilisation. Relever ce défi suppose notamment une éducation au développement durable qui, sans angoisser les élèves, les conduise à devenir des adultes profondément engagés sur cette question. Lors de cette formation, les participants se familiariseront avec la science du climat et avec les conséquences des changements climatiques. S'approprier des ressources pédagogiques pluridisciplinaires, lister les questionnements et repérer les difficultés, identifier des partenariats, constituer des binômes de classes (ou des équipes). Les enseignants mettront en oeuvre un projet d'éducation au développement durable autour des axes suivants : Pourquoi dit-on que les climats changent ? Quelles sont les conséquences du changement climatique ? Quelles sont les origines du changement climatique ? Et moi, que puis-je faire ? ...	HYBRIDE	12	1	32	Public cible : Professeurs des écoles et formateurs. Dates : 18/10/2019 et 03/04/2020.
DEVELOPT DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NVELLES	PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	19D0600047	EPS : Le golf scolaire au cycle 3	Apprendre à concevoir et mener un module d'apprentissage de golf dans une programmation équilibrée et cohérente de l'EPS. Se saisir de l'interdisciplinarité. Connaître et se saisir des aides partenariales (FFGolf et golfs de l'Oise).	9799	Le golf scolaire au cycle 3		PRESENTIEL	3	3	45	Public cible : Enseignants de cycle 3 et/ou formateurs du premier degré. Dates : NR.
DEVELOPT DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NVELLES	PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	19D0600048	EPS : L'athlétisme au cycle 2	Apprendre à concevoir et mener un module d'apprentissage d'athlétisme dans une programmation équilibrée et cohérente de l'EPS au cycle 2. Se saisir de l'interdisciplinarité.	9800	L'athlétisme au cycle 2	En référence aux programmes et au socle commun et aux dispositifs liés à l'Olympisme, étudier les attentes institutionnelles, échanges de pratiques, mise en situation, apports théoriques, pratique de l'activité.	PRESENTIEL	3	3	45	Public cible : Enseignants de cycle 2. Dates : NR.
ADAPTATION A EVOLUTION PREVISIBLE DES METIERS	ACCOMPAGNEMENT RH ET FORMATION DES PERSONNELS	19D0600060	Formation MGEN	Formation réseau PAS.	9846	Prévention des troubles de la voix	Prévenir les troubles de la voix. Intervention par la MGEN.	HYBRIDE	3	1	30	Public cible : Professeurs des écoles. Dates : 2 mercredis après-midis dans l'année.
DEVELOPT DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NVELLES	MATERNELLE	19D0600063	TPS : Structuration des apprentissages langagiers		9851	TPS : Structuration des apprentissages langagiers		HYBRIDE	12	1	32	Public cible : Professeurs des écoles en maternelle. Dates : 10/01/2020 et 06/04/2020.
ADAPTATION A EVOLUTION PREVISIBLE DES METIERS	ECOLE INCLUSIVE	19D0600065	Accueillir des élèves allophones dans sa classe	Développer des compétences pour apprendre à lire à des élèves allophones. Appréhender l'organisation d'une journée d'un élève allophone. Connaître les modalités d'accueil des élèves allophones. Permettre de se décentrer par rapport au système linguistique français afin de mieux comprendre la construction d'une langue mais aussi et surtout pour mieux saisir ce qu'engage l'acte de lire. Découvrir et comprendre le système grapho-phonémique du français. Connaître les différentes étapes de l'enseignement-apprentissage de la lecture. Distinguer ses spécificités pour les élèves allophones.	9854	Accueillir et enseigner à des élèves allophones	Accueillir un élève allophone : les points de vigilance pour soulever les implicites du fonctionnement de la classe. Apprendre à lire à un élève allophone : quelle démarche ? Quels outils ?	HYBRIDE	12	1	30	Public cible : Enseignants de cycle 2 ou 3 accueillant des élèves allophones. Dates : 17/10/2019 et 06/12/2019.